



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture du Gers
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Service des migrations et de l'intégration**

LE PRÉFET

Auch, le

M.

32000 AUCH

agdref n°

Monsieur,

Vous avez sollicité une demande de titre de séjour en qualité de salarié.

Afin de poursuivre l'instruction de votre demande, vous devez produire les documents suivants :

- la demande d'autorisation de travail (cerfa 15186*03) établie et signée par votre employeur depuis moins de trois mois,
- l'attestation de vigilance récente délivrée par l'URSSAF attestant que votre employeur est en règle auprès de cet organisme.

Aussi, si votre demande est toujours d'actualité, vous voudrez bien transmettre ces pièces auprès de mes services (par courrier ou par courriel).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le service des Migrations et de l'Intégration